

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune de TOUQUES (Département du Calvados).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 2021 sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section AN n°304 pour une contenance de 54 m ² sise 2 rue Schaeffer sur la commune de TOUQUES.
POS/PLU :	Zone Ua du PLUi : correspond aux centres anciens des communes littorales, présentant mixité des fonctions urbaines et une certaine densité, située dans le PPRI rouge et le périmètre de protection des Monuments Historiques.
PROJET :	Acquisition d'une maison afin de renforcer l'attractivité culturelle du centre-ville. Situées au cœur du quartier historique, cette maison donne directement sur le parvis de l'Eglise Saint Pierre et sur la rue principale Louvel et Brière, rue donnant accès également au Grenier à Sel et son Manoir et offrent la possibilité d'établir un circuit de visite et un accès au Quartier Historique dans sa globalité.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	21 octobre 2021 –Avis favorable.
PROPRIÉTAIRE :	M. SORGUES pour la maison 2 rue Schaeffer
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis des domaines du 22/09/2021.
IMPUTATION :	Compte n°924 659 – TOUQUES « 2 rue Schaeffer » Enveloppe projet : 248 325 €

La présente décision emporte acceptation de l'éventuelle délégation du droit de préemption qui pourrait être consentie par la collectivité titulaire du droit de préemption urbain.

24 JAN. 2022

L'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires
en charge du pôle "Foncières"



Dominique LEPETIT

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,
Fait le 21/01/2022

Gilles Gal

Signé par Gilles Gal

✓ Signé et certifié par **yousign**